



Compte-rendu du CA du 09/02/2015 de 20h00 à 22h30, à Saint Jean Hulst

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Mailis Boy, Florence Champault, Laurent d'Argenlieu, Philippe de Cibeins, Anne de Charnace, Camille de Dumast, Cyril Duault, Laetitia Galibert, Hélène Genuyt, Jacques Haëntjens, François d'Hautefeuille, Omblin Join-Lambert, Christine Jourdan, Charles-Henry Jurd, Olivier Mauratille, Sylvie Marchal, Anne-Laure Poissonnier, Georges-Antoine Raguet, Sophie Gehin, Delphine Rossignol.

Excusés : Isabelle Zablitz¹.

1. Entretien avec Marie-Hélène Delouis (MHD), chef d'établissement

École directe – les moyennes

L'Apel a reçu beaucoup de messages de parents, traduisant de l'angoisse de la part des élèves. Les parents évoquent également la perte de transparence de cet outil et s'interrogent sur les motivations d'une telle décision. Ces interrogations sont partagées par certains élus de l'Apel qui ne comprennent pas non plus la décision de l'établissement.

La Direction a identifié ce qu'elle qualifie de « stratégies de contournement » : l'élève, une fois sa moyenne cible atteinte, rate sciemment le prochain contrôle (DS/Compo) afin de ne pas détériorer celle-ci. Or, sans ces examens, la lecture de la moyenne est faussée. Ce phénomène n'est cependant pas chiffré, précise MHD.

La responsable de l'établissement rappelle que les DS et les compositions sont un facteur de stress pour les enfants parce qu'ils représentent un entraînement au baccalauréat (une sorte de bac blanc pour les terminales) : les élèves doivent réviser un large éventail de sujets et ils ne seront interrogés que sur un échantillon. C'est également un moyen de préparer les élèves à l'après bac afin qu'ils puissent être en mesure de poser des choix d'orientation post examen.

Ainsi, en supprimant les moyennes, la Direction a une visée double :

- vis-à-vis des élèves en revalorisant le sens de l'effort, quelque soit la moyenne, afin que ceux-ci donnent en permanence le meilleur d'eux-mêmes. En outre, si le stress est positif, l'excès ne l'est pas. Aussi en supprimant ces éléments complémentaires à la note, la Direction entend également réduire le stress des élèves ;
- vis-à-vis des parents, afin que ceux-ci ne se contentent pas de la note de leurs enfants mais regardent aussi la copie.

Il s'agit d'une phase de test jusqu'à la fin de l'année scolaire, à l'issue de laquelle un bilan sera réalisé, i.e. un aperçu du stress des parents et des élèves.

Cette décision n'a pas été sans retour de la part des parents (en direct à la directrice ou via l'Apel) et des élèves (en direct à Marie-Hélène Delouis ou sur pétition de classe), au niveau du lycée principalement et des secondes en particulier. La Direction entend ces réactions. Il a d'ailleurs été proposé en conseil de classe (en cours à la date du CA) et sur demande des délégués et de parents correspondants, que les professeurs ajoutent sur les copies de DS et de compo, les trois notes minimale, maximale et moyenne.

¹ Procuration donnée à François d'Hautefeuille.

Questions :

- pour les terminales, n'est-ce pas trop tard d'avoir sa moyenne en fin de 2^e trimestre ?
La Direction ne le pense pas, d'autant que les élèves rencontrent tous au moins une fois les deux responsables de niveau (M^{me} Lecailler et M. Lallemand), avec qui ce sujet peut être abordé. D'autant que cette année et vu la date à laquelle la décision est prise (1^{er} trimestre terminé, APB en cours), les terminales ne sont pas tant impactées que ça. Les secondes et premières sont essentiellement concernées.
- Vu que les parents ne pourront plus suivre aussi finement leurs enfants, les professeurs seront-ils assez vigilants pour réagir rapidement face à un élève dont les notes décrochent ?
Marie-Hélène Delouis rappelle que les professeurs sont proactifs et que l'avenir d'un élève ne se joue pas sur une note.

Vigipirate

La consigne initiale interdisait tout déplacement. Depuis, certains assouplissements ont été introduits : le car est possible, le métro ne l'est pas. Il a été récemment refusé un déplacement au musée Lambinet à une classe de Versailles. La mi-carême au primaire n'est pas encore certaine. Il semble que, si le déplacement est prévu dans l'emploi du temps de la classe, il sera accepté. Dans le cas contraire, il se verra refusé.

L'établissement déclare tous ses déplacements à l'académie, laissant à cette dernière la possibilité de les interdire. À ce jour, aucun refus n'a été notifié à SJH.

Deux cas particuliers en 2^{nde}

Il s'agit d'un élève qui a violemment pris à parti (insulte, menace, etc.) une autre élève de sa classe, sur un groupe Facebook. À tel point que les parents de la jeune fille ont porté plainte. Avertie, la Direction a tenu un conseil de discipline (le premier de Marie-Hélène Delouis en 13 ans d'établissement), à l'issue duquel une exclusion définitive a été prononcée.

L'autre cas concerne un élève qui, ayant perdu son self-control alors qu'il était sous l'emprise d'un « joint » – comme il l'a lui-même expliqué après, a appelé un de ses professeurs et lui a tenu des propos obscènes. Le maintien dans l'établissement a été accordé à la condition d'être accompagné.

Marie-Hélène Delouis note que les élèves actuels tendent à présenter deux comportements totalement différents. L'un poli alors qu'ils sont avec des adultes. L'autre particulièrement violent dès lors qu'ils ne sont qu'entre eux. Le groupe exerce alors une emprise extrêmement forte, leur vocabulaire devient agressif et l'adulte est « interdit de séjour ». Ces vocabulaires et comportements particulièrement agressifs sont récents et touchent davantage les garçons.

À titre d'illustration de ce rejet des adultes par les jeunes dès lors qu'ils sont entre eux, Marie-Hélène Delouis cite le cas de certains parents qui n'ont pas accès aux groupes Facebook de leurs enfants : « *ce n'est pas normal !* » tient-elle à rappeler. Elle regrette également que, lorsque des réunions d'information et d'échange sur ces sujets sont proposées aux parents, ceux-ci sont trop peu nombreux à y assister. Ainsi 7 parents étaient présents à la réunion organisée pour les parents de la classe de seconde dont l'élève a été exclu – la classe comptant 32 élèves.

Elle conclut en invitant l'Apel à trouver, avec la Direction, des moyens de faire réfléchir nos enfants sur cette violence des mots et des images.

2. Soirée de l'Apel – Feedback

Bilan : avec 2 223 euros de coûts (dont 221,5 euros d'investissement dans la machine à bière et le câble, non prévus) et 1 365 euros de recettes, le déficit est de 2 345 euros, plus important que l'année dernière. Celui-ci s'explique notamment par une faible participation, 158 parents s'étant retrouvés cette année vs. près de 190 en 2014 (chiffre repris pour le budget).

Camille repose alors la question du maintien de la soirée compte tenu (i) de son objectif initial (que les parents se rencontrent) qu'elle estime peu atteint cette année et (ii) de l'important travail de préparation. Des membres du CA rappellent qu'à cette idée, beaucoup de parents ont exprimé leur déception. François propose alors de faire une soirée en deux phases répondant à deux objectifs : la première au cours de laquelle les parents sont amenés à se rencontrer, ce qui permet d'atteindre le but premier de la soirée. Et l'autre, en musique, où l'objectif sera de s'amuser. L'idée est favorablement accueillie par le CA et l'équipe soirée va faire une proposition en ce sens.

3. Café des parents – Feedback

Les retours sont largement positifs. Le groupe propose toutefois d'améliorer l'accueil des parents à ces cafés. En effet, des considérations matérielles (recharger les machines, remettre de l'eau, etc.) ont régulièrement empêché les membres de l'Apel de se montrer disponibles vis-à-vis des parents présents. Il est proposé d'étendre ce café aux classes de 4^e, ce qu'Anne et François acceptent d'organiser. L'idée d'un apéritif dans l'établissement étant refusée, le café reste le format proposé en 4^e pour le moment.

4. Projets de subvention

Philippe rappelle les grandes étapes de la démarche sur la base du document préalablement transmis à l'ensemble du CA (cf. infra). Les éléments suivants sont également évoqués :

- concernant l'école St Joseph des Lys, Camille note que certains parents se sont plaints de ne pas avoir vu leurs enfants acceptés par St Jean ;
- l'un des membres du CA évoque l'incohérence de donner de l'argent à une école alors même que l'établissement en cherche pour envoyer des élèves à Rome. L'exemple de Stan est cité en réponse, dont l'Apel soutient d'autres écoles ;
- un autre rappelle que St Joseph a notamment été créé par un ancien membre de l'Apel qui ne cachait pas alors son opposition à l'établissement. Il ne voit alors pas la cohérence pour l'Apel SJH de soutenir un projet qui historiquement s'est construit contre St Jean ;
- la solidarité de cette proposition est mise en avant. Camille rappelle alors que les Apel académiques y pourvoient déjà ;

Voyant que les avis ne sont pas partagés autour de cette proposition, d'autres membres soulèvent l'intérêt d'aller plus loin dans la discussion. Il est procédé au vote avec les résultats suivants :

- soutien à l'église en Irak : 19 votes pour, 2 votes blancs, aucun vote contre. Le même résultat se prononce pour un don de deux mille cinq cents (2 500) euros ;
- St Joseph des Lys : 3 votes pour, 1 vote blanc et 17 refus ;
- Montfermeil : 3 votes pour, 1 vote blanc et 17 refus.

5. Conférence

L'intervenant A. Dumouche n'étant finalement pas disponible, Laurent propose Myriam Revault d'Allonnes (cf. profil sur [Wikipédia](#)) avec un thème « reconsidérer la crise et puiser des forces pour aller de l'avant ». Les échos de Stan sont positifs. Les dates du 21 ou 28 mai sont proposées, à valider avec l'intervenante.

6. Le prochain TU – choix d'un sujet

La distribution du dernier TU au lycée a été retardée (hors première et terminale, dont les parents reçoivent le TU par mail).

Pour le prochain, le sujet de l'international (langue, voyage, « gap years ») est préféré à « ces chrétiens nos voisins ». Il est également demandé de préparer une fiche sur l'Apel (organisation et niveaux géographiques, actions, etc.). Jacques se chargera de ce dernier point.

7. Autres

Une newsletter par l'Apel à destination des parents

Le sujet est rapidement présenté, l'idée étant de communiquer davantage avec les parents (plus que par le seul TU actuellement), afin de mettre davantage en avant les actions de l'Apel. Il est proposé de mettre en place une sorte de « newsletter » qui sortirait entre deux TU et serait dédiée aux actions de l'Apel. Jacques doit préparer un exemple.

Pastorale

La relique (il s'agit d'un parchemin intitulé « le vœux du martyr ») de st Jean Eudes sera prochainement exposée à St Jean pendant 4 jours, avec une veillée proposée aux parents le 16 avril. Olivier souhaite être participant et aidant en tant que Parents représentants à la demande du Père Hérault.

Vente aux enchères

Camille donne un rapide descriptif de cet évènement : une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont de nombreux « piliers » de la vie de la communauté éducative. De belles œuvres étaient présentées, certains participants en ayant même acquis plusieurs.

Trobomongilet

Bonne participation des enfants. Un module de vote doit être mis en ligne (Jacques).

Pour rappel, le **prochain CA** se tiendra le **23 mars prochain**. Il sera notamment l'occasion de désigner les gagnants du concours **Trobomongilet (vote à prévoir)**.

3 projets retenus que nous vous présenterons plus en détail lors du prochain conseil :

1. Saint Joseph des Lys, Versailles – une école à proximité de SJH, développant une offre complémentaire à celle de notre établissement (voir documentation ci-joint).

L'école primaire a été créée en 2011 par quelques parents, dont certains sont aussi parents d'élèves de Saint-Jean-Hulst ; l'école s'est rapidement développée, répondant à une attente forte localement ; un collège de garçons vient d'ouvrir ses portes à la dernière rentrée, ce qui constitue une étape importante ; les besoins financiers sont encore très importants pour permettre à l'établissement de continuer sereinement à accueillir les enfants de nos quartiers.

2. Cours Alexandre Dumas, Montfermeil – école pilote au cœur d'une banlieue défavorisée en région parisienne (voir dossier ci-joint).

Alexandre-Dumas est une école pilote implantée à Montfermeil, en Seine-Saint-Denis. Ouverte en septembre 2012 pour essayer d'apporter une réponse à l'échec scolaire de masse, l'école couvre le primaire et le collège. Son statut d'école indépendante lui donne la possibilité d'adapter le recrutement des professeurs comme le choix des méthodes ou des rythmes scolaires aux besoins de ses élèves.

3. Participation à la construction d'une école pour les chrétiens d'Irak – Programme d'urgence lancé par l'AED.

L'Aide à l'Église en Détresse vient de lancer dans l'urgence un programme de construction de 8 écoles en Irak, chacune coûte en moyenne 75.000 euros ; chaque école sera composée de 22 algécos en PVC (18 pour les classes, 2 pour l'administration et 2 pour les toilettes), chaque structure revient à 2.500 euros soit 55.000 par école. Il faut ensuite un générateur qui revient à 20.000 euros, soit un total de 75.000 euros par école.

Lien : <http://www.aed-france.org/projets/communiqu-e-irak-aed-promet-4-millions-aide-urgence-pour-chretiens-irak/>

Proposition budgétaire

Nous proposons qu'une enveloppe exceptionnelle de 15 000 € soit votée, à raison de 5 000 € pour chacun des 3 projets, afin de marquer notre volonté de soutenir des projets complémentaires, à l'approche du carême 2015, cette année marquée par différents développements qui ne nous laissent pas indifférents :

- Souffrance des chrétiens en Irak et Syrie,
- Événements de janvier 2015 nous rappelant l'échec de notre politique d'intégration,
- Attaques répétées contre la famille, contre l'école et sa vocation première de transmission des savoirs, perte des repères essentiels autour de la famille.

PJ – extrait de l'objet des statuts.

ARTICLE 2 : OBJET

L'Association a pour objet :

a/ de proposer et de mettre en œuvre toute activité susceptible d'apporter un soutien à la vie du groupe scolaire;

b/ de promouvoir et d'organiser toute action à but éducatif, scolaire, périscolaire ou post-scolaire;

c/ d'assurer l'information des parents et leur représentation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe scolaire;

d/ de participer à toute action en faveur de la liberté de l'enseignement et de l'éducation.

A cet effet, l'Association adhère à l'Union Départementale des Apel, fédérée à l'Union Régionale des APBL, elle-même fédérée à l'Union Nationale des APBL.